

# Quid novi ?

Bulletin d'information de l'Union Latine  
Octobre-décembre 2010



Les États membres de l'Union Latine se sont réunis à Paris (Maison de l'Unesco) le 7 décembre 2010, lors du XXV<sup>e</sup> Congrès de l'Union Latine.

Suite à la présentation des rapports du Secrétaire général et du Président du Conseil Exécutif, ainsi qu'à l'exposé des travaux et activités des trois Directions, un débat s'est ouvert et a abouti sur l'approbation de la programmation et du budget de l'Organisation pour le prochain biennium 2011-2012.

Conformément aux recommandations des États, l'Union Latine devra concentrer ses actions autour de deux axes prioritaires qui ont été définitivement adoptés à cette occasion : l'interculturalité et la transmission culturelle d'une part, les enjeux de la numérisation d'autre part. Par ailleurs, le Congrès a exprimé son souhait, à travers une résolution, de voir l'ensemble des États membres de l'Union Latine mobilisés autour de la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. De même, il a décidé d'annuler, exceptionnellement et ad referendum du Congrès, la contribution principale d'Haïti pour l'exercice budgétaire 2010, suite au séisme survenu en janvier de cette même année. Il a en outre approuvé l'Accord de coopération entre l'Union Latine et l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), répondant ainsi au souhait « d'établir et de développer entre elles des rapports de coopération pour la réalisation de programmes d'intérêt commun dans le domaine de la culture et des langues, compte tenu de leur volonté réciproque de promouvoir et de renforcer cette coopération, notamment dans les domaines de la diversité culturelle et du plurilinguisme, comme éléments essentiels du multilatéralisme et de la démocratisation de la société internationale ». Enfin, le Congrès a définitivement adopté le nouveau logo de l'Organisation.

## ACTIVITÉS DE L'UNION LATINE

### L'UNION LATINE CONTRIBUE AU « RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE FRANÇAISE »

L'Union Latine a collaboré au *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française* (paru en octobre 2010), en fournissant un nombre important d'informations. Publié chaque année par le ministère français de la Culture et de la Communication, sous la coordination de la DGLFLF, ce rapport dresse un panorama aussi complet que possible de l'emploi du français sur le plan national et dans les organisations internationales et fournit également des repères pour mieux saisir les enjeux auxquels il est confronté.

### LES TROIS ESPACES LINGUISTIQUES (TEL) DÉVELOPPENT LEUR OUTIL TERMINOLOGIQUE

Le groupe d'experts formé par l'Union Latine dans le but d'étudier la faisabilité d'un outil d'interopérabilité entre banques de données terminologiques pour les langues des TEL, conformément aux activités approuvées par les Secrétaires généraux et exécutif des TEL à Lisbonne en 2008, s'est réuni pour la troisième fois dans les locaux de l'Union Latine, les 7 et 8 octobre dernier. Composé de cinq représentants d'entités francophones, hispanophones et lusophones, le groupe a pu finaliser la rédaction

d'un rapport qui décrit la procédure à suivre pour permettre la création de l'outil et cherche à montrer son utilité et son intérêt.

### L'ENSEIGNEMENT RÉCIPROQUE DES LANGUES ROMANES, DU CRÉOLE ET DU SWAHILI EN CONTEXTE PLURILINGUE AFRICAIN ET OCÉANIE

À Maputo (Mozambique), du 23 au 25 octobre, 40 stagiaires ont suivi un séminaire animé par des experts africains, européens et latino-américains. L'intercompréhension a été mise à l'honneur parmi les cadres de référence théoriques et méthodologiques pour l'introduction de la perspective plurilingue et multiculturelle dans l'enseignement/apprentissage des langues romanes et langues nationales. La rencontre a permis aussi de tisser des liens visant la mutualisation des ressources et des approches pédagogiques, ainsi que le développement de 7 projets.

### LA LUSOPHONIE A CÉLÉBRÉ SON COLLOQUE

L'Union Latine, en collaboration avec la Fondation Calouste Gulbenkian et avec le soutien de la Comissão Nacional para as Comemorações do Centenário da República, la Fundação para a Ciência e a Tecnologia (FCT) et la Fundação Luso-Americana,



### UNION LATINE

131 rue du Bac, 75007 Paris  
+33 1 45 49 60 60  
www.unilat.org



a organisé les 25 et 26 octobre dernier, à Lisbonne, une rencontre internationale intitulée « Língua portuguesa e culturas lusófonas num universo globalizado ». Placée sous le haut patronage du Président de la République et du Président de l'Assemblée de la République, cette rencontre a servi de forum de discussion et de réflexion sur la place de la langue portugaise dans la connaissance et la négociation internationale.

### FORMATION À L'INTERCOMPRÉHENSION AU BRÉSIL

Vingt-et-un professeurs de dix huit villes brésiliennes ont suivi le premier stage en présentiel de la formation aux nouvelles approches plurielles qui vise à intégrer l'intercompréhension au sein du réseau national de l'Alliance française. Il s'est tenu à Campinas du 8 au 11 novembre et sera complété par un deuxième en mars 2011 à Curitiba. Pendant la période intermédiaire, les stagiaires doivent mettre au point quatre projets didactiques avec le soutien des formateurs via une plate-forme en ligne.

### TERMINEMOS EL CUENTO 2010

Le concours international de littérature « Terminemos el cuento » a été organisé cette année dans dix pays hispaniques de l'Union Latine (Bolivie, Chili, Cuba, Équateur, Honduras, Panama, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela). Pour célébrer la quinzième édition de ce concours en Équateur, l'écrivain équatorien Raúl Pérez Torres a été choisi pour être l'auteur du conte à terminer « Cuando me gustaba el fútbol ». Les textes des gagnants ont fait l'objet d'une publication commune de l'Union latine et du ministère espagnol de l'éducation et les lauréats ont bénéficié d'un voyage culturel en Uruguay avec la participation de l'auteur, du 21 au 28 novembre.

### JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DE LA TRADUCTION EN ARABE DE « DEI DELITTI E DELLE PENE » DE CESARE BECCARIA

L'Union Latine, en collaboration avec l'Université Roma Tre, l'Ambassade du Maroc en Italie et l'association culturelle « Arabismo.it », a organisé le 22 novembre à Rome une journée d'étude intitulée « Droits, justice et démocratie dans le monde arabe. La première traduction de Dei delitti e delle pene de Cesare Beccaria ». Cet événement a permis de réunir de nombreux spécialistes et de faire découvrir aux étudiants chercheurs la première traduction en arabe du célèbre ouvrage du philosophe italien publié en 1764, qui a inspiré la réforme de l'ancien droit pénal.

### VE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE CADIX

Organisé par l'Union Latine et la Mairie de Cadix, ce Ve Symposium intitulé « Cádiz, hacia el Bicentenario. El pensamiento político y las ideas en Hispanoamérica

antes y durante las Cortes de 1812 » s'est tenu du 23 au 26 novembre, au Centre Culturel Municipal Reina Sofía de Cadix. Inaugurée par une intervention du Secrétaire général de l'Union Latine et clôturé par sa directrice de la culture et de la communication, la rencontre a réuni de nombreux spécialistes dont le professeur vénézuélien Asdrúbal Aguiar, coordinateur du comité scientifique du symposium ayant par ailleurs assuré les fonctions de Président du Conseil Exécutif de l'Union Latine, et l'historien cubain Rafael Rojas.

### DES TRADUCTEURS PRIMÉS À LISBONNE

Lors de la rencontre internationale « Língua portuguesa e culturas lusófonas num universo globalizado » du 25 novembre à Lisbonne, le président de la Fundação para a Ciência e a Tecnologia (FCT), M. João Sentieiro, et le Secrétaire général de l'Union Latine ont décerné le XVIII<sup>e</sup> prix de traduction scientifique et technique Union Latine/FCT. Il a été attribué à M. Resende pour la traduction *A Interpretação dos Sonhos (Die Traumdeutung de Sigmund Freud)*. Trois mentions honorifiques ont également été accordées à S. A. M. Varela, J. Gouveia Monteiro, J. Eduardo Braga et F. Ligório Vaz.

### COLLOQUE « CAVOUR L'EUROPÉEN ET LA RÉVOLUTION DIPLOMATIQUE »

En partenariat avec l'Union Latine, l'Istituto Italiano di Cultura de Paris, l'École Normale Supérieure et le Comité de Paris de la Società Dante Alighieri ont organisé les 9 et 10 décembre, à Paris, le colloque « Cavour l'européen et la révolution diplomatique ». À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Cavour et de l'inauguration des célébrations françaises du Cent cinquantième de l'Unité italienne, le colloque a abordé la question de l'internationalisation du Risorgimento et a réuni une trentaine de spécialistes français et italiens. Lisa Ginzburg, directrice de la culture et de la communication de l'Union Latine, est intervenue à l'inauguration de cette réunion.

### L'UNION LATINE, PRÉSENTE À LA X<sup>E</sup> JOURNÉE D'AETER

L'Asociación Española de Terminología (AETER) a été créée en 1997 à Madrid à l'initiative de spécialistes et institutions intéressés par la terminologie et le développement des ressources terminologiques en espagnol et autres langues d'Espagne. L'AETER organise régulièrement des journées sur la terminologie afin de faciliter les échanges scientifiques et de sensibiliser les consommateurs de terminologie à l'importance qu'elle joue dans la communication. L'Union Latine, qui a toujours soutenu la réalisation de ces manifestations, a participé à sa X<sup>e</sup> journée sur « La terminología y la consolidación del español como lengua internacional » qui s'est déroulé à Madrid, le 10 décembre 2010.

### ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES EN AFRIQUE (ELAN)

Le Comité de coordination international de l'initiative ELAN (dont fait partie la DPEL) s'est réuni le 16 décembre, à Paris. Sous l'égide du Ministère français des Affaires étrangères et européennes, et financé par l'Agence française pour le développement, ce programme a démarré par LASCOLAF, une étude sur les langues de scolarisation en Afrique. ELAN, qui lui succède, vise à constituer un effet de levier pour étendre le partenariat entre les langues africaines et les langues internationales et à améliorer l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs.

### RÉTROSPECTIVE « GUERRES D'INDÉPENDANCE ET RÉVOLUTIONS EN AMÉRIQUE LATINE »

Pour célébrer le Bicentenaire des indépendances latino-américaines, l'Union Latine organise, en collaboration avec le Festival de Cine latinoamericano de Trieste, une rétrospective cinématographique sur le thème des guerres d'indépendance et des révolutions en Amérique latine. Après avoir été présentée en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Espagne, en France, en Italie et au Venezuela, cette rétrospective itinérante a actuellement lieu en Argentine, au Mexique, en Uruguay et à Los Angeles (États-Unis).

### DIDACTISATION DES CONTES

Dans le cadre du programme « Multiculturalité et plurilinguisme : tradition orale et éducation plurilingue » en Afrique de l'Ouest, qui concerne le Cap Vert, la Guinée-Bissau et le Sénégal, un atelier réunira les différents représentants des ministères de l'Éducation et de la Culture, en vue de valider le travail de didactisation des contes sélectionnés pour être utilisés comme ressource pédagogique. L'atelier se tiendra à Dakar (Sénégal), au mois de janvier et viendra clôturer la deuxième phase de l'exécution du programme.

### ENJEUX ET DÉFIS DES LANGUES ROMANES

L'Union Latine et l'Agence universitaire de la Francophonie coordonnent une réflexion sur les défis auxquels les langues romanes sont confrontées. Ce travail vise à établir et diffuser l'état des lieux de l'enseignement des langues romanes : présent, orientations futures et leurs dynamiques internes et externes. Il porte également sur les approches plurilingues et les nouvelles perspectives dans l'enseignement-apprentissage des langues romanes, et en particulier sur la place de l'intercompréhension dans ce dernier. L'édition d'un ouvrage à paraître au mois de mars va permettre de parcourir le panorama des langues romanes grâce aux apports d'experts de tous les horizons.

# LES EXPRESSIONS CULTURELLES : LA DIVERSITÉ EN MARCHÉ

Cinq ans après son adoption, la Convention de l'Unesco sur la diversité des expressions culturelles est à un tournant décisif, avec des fondations bien assurées et une nouvelle avancée vers sa mise en œuvre. À ce jour, la Convention compte 116 ratifications dont 25 d'États membres de l'Union Latine.

La Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est un instrument juridique international contraignant qui assure aux artistes, aux professionnels de la culture, aux praticiens et aux citoyens du monde entier la possibilité de créer, produire, distribuer/diffuser et jouir d'un large éventail de biens, de services et d'activités culturels, incluant les leurs.

La Convention a été adoptée en 2005 (33<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Unesco) et est entrée en vigueur en 2007. La rapidité avec laquelle elle a été adoptée apparaît comme un véritable succès, et montre que les États du monde entier étaient résolus à agir et à s'engager politiquement d'urgence.

## Stratégie de ratification

Aujourd'hui, la Convention compte 116 ratifications. À sa troisième session (décembre 2009), le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a adopté une stratégie d'encouragement des ratifications (2010-2013). L'objectif fixé est d'atteindre 35-40 ratifications supplémentaires d'ici 2013.

Sur les 37 États membres que compte l'Union Latine, 25 sont Parties à la Convention et 12 ne l'ont pas encore ratifiée. La ratification de la Convention par l'ensemble des États membres de l'Union Latine montrerait sans aucun doute l'engagement de l'Organisation pour la diversité des expressions culturelles.

## Mise en œuvre de la Convention

### Fonds international pour la diversité culturelle

Une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la Convention a été marquée en 2010 par le lancement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC). L'objectif du Fonds est de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique comme facteur de développe-

ment durable et de réduction de la pauvreté. Cet objectif requiert des moyens importants alors que la contribution des États se fait sur base volontaire. Afin de renforcer le Fonds, la Directrice générale de l'Unesco a lancé en 2010 un appel à contributions à toutes les parties prenantes à la Convention.

Les fonds sont mis à disposition pour les programmes/projets qui visent notamment à faciliter l'adoption de politiques culturelles ayant pour objet de protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles, proposer des opportunités de renforcement des capacités, renforcer les industries culturelles existantes ou favoriser l'émergence de nouvelles.

Le Comité a sélectionné à sa dernière session (décembre 2010) les premiers projets financés par le Fonds et dont la réalisation interviendra en 2011. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2011 assortis de critères.

### Renforcement des capacités dans les pays en développement

Ce projet, d'une durée de deux ans, vise à renforcer le système de gouvernance de la culture dans les pays en développement bénéficiaires, par le biais de missions d'assistance technique spécifique menées par des experts choisis par eux. Il a pour objectif d'aider les pays bénéficiaires à mettre en place le cadre législatif, réglementaire et/ou institutionnel nécessaire au développement de leur secteur culturel. Un premier appel pour l'assistance technique sera lancé en janvier 2011.

### Défis

Cinq ans après son adoption, la Convention est arrivée à la croisée des chemins. Les travaux sur un ensemble complet de directives opérationnelles sont presque achevés. Ces directives sont de facto un plan d'action sur la manière de mettre en œuvre la Convention et

sont destinées à toutes les parties prenantes à la Convention. Un des défis de la Convention, à ce stade, est de tester et valider rapidement sur le terrain leur pertinence.

Un autre défi concerne la visibilité et la promotion de la Convention, en particulier l'élaboration de messages clés compréhensibles par tous, afin qu'elle puisse avoir un rayonnement dans le monde entier. Les organisations de la société civile d'États membres de l'Union Latine ont déjà mis en place des activités de sensibilisation. Des brochures ont ainsi été réalisées par les coalitions nationales pour la diversité culturelle comme par exemple celle du Paraguay. En matière d'éducation et de sensibilisation du public, le Secrétariat de la Convention a développé un outil pédagogique de sensibilisation aux valeurs et aux principes de la Convention destiné aux jeunes hispanophones de 12 à 16 ans : *Diversidades, el juego de la creatividad/Diversités, le jeu de la créativité*.

Un dernier défi est celui de l'implication et de la contribution de toutes les parties prenantes, notamment de la société civile, dans la mise en œuvre de la Convention qui ont chacune un rôle stratégique à jouer dans la protection de la diversité des expressions culturelles. Il est encourageant de voir le nombre de coalitions nationales pour la diversité culturelle croître à travers le monde et, en particulier, au sein des États membres de l'Union Latine.

Danielle Cliche

Secrétaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles  
(convention2005@unesco.org)

# SAUVER, SAUVEGARDER ET INVESTIR DANS L'ÉDUCATION

Dans le contexte actuel de mondialisation accélérée, il existe des risques évidents d'uniformisation des ressources et des modes d'expression qui pourraient disparaître avec une grande partie du patrimoine immatériel. D'où les efforts courageux de certaines organisations internationales, parmi lesquelles l'Union Latine figure en bonne place, pour compenser ce processus de détérioration culturelle.

L'ambitieux programme « Multiculturalité et plurilinguisme : tradition orale et éducation plurilingue », conçu par l'Union Latine et financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) – bénéficiant en outre du soutien des Ministères de l'Éducation et de la Culture des pays concernés – est mené à bien dans une série de pays africains où cohabitent, en plus des langues autochtones, certaines langues romanes, comme premières ou secondes langues, qui figurent de surcroît parmi les langues de travail de notre Organisation.

Le programme se déroule en deux phases, temporelles et régionales. D'abord développé en Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Guinée-Bissau et Sénégal), il s'étendra ensuite en Afrique centrale et australe (Angola, Guinée Équatoriale, Mozambique et République Démocratique du Congo).

Il a pour objectif la préservation des contes populaires, en danger de disparition, afin de les sauvegarder dans leur forme originelle et d'en faire un ensemble de ressources textuelles destiné aux systèmes éducatifs des pays concernés.

Le programme, qui s'inscrit dans la collecte, la compilation et l'utilisation d'éléments oraux du patrimoine culturel de la région subsaharienne, se concrétisera dans l'élaboration d'un corpus de matériels didactiques, dans le cadre général de l'éducation pour le développement de la citoyenneté et dans le respect de la diversité culturelle. Nous prétendons ainsi mettre à disposition des élèves de différents niveaux éducatifs et de différents pays des outils leur permettant de valoriser la richesse culturelle de ce patrimoine immatériel qui, sans intervention urgente, pourrait disparaître. C'est en cela que le projet répond aux objectifs généraux de l'Union Latine.

Pour l'heure, dans les trois pays d'Afrique occidentale, plus de 200 récits originaux ont été collectés parmi lesquels trente ont été sélectionnés (dix par pays). Après avoir été recueillis, ils ont été retranscrits puis traduits avant que les travaux de « didactisation » ne soient entamés.

Il convient de dégager ici un autre aspect tout particulièrement important qui constitue une valeur ajoutée du programme. En effet, pour mener à bien le projet, composé de

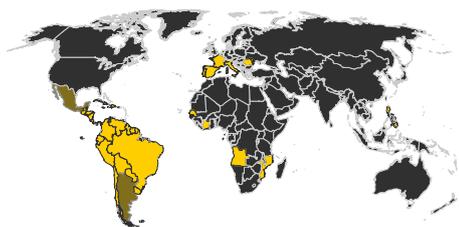
trois phases (recueil, élaboration et édition du matériel pédagogique), il a fallu réaliser une série de réunions de formation, d'ateliers de traduction et de validation des transcriptions, de séminaires de traduction et d'adaptation qui ont retenu l'attention d'un grand nombre d'enseignants des différents pays.

Après le groupe des pays de l'Afrique de l'ouest, le même processus vient d'être engagé dans les pays d'Afrique centrale et australe.

En temps de crise, et pour conclure, il est sans doute pertinent d'avancer qu'il s'agit, avec ce projet, de sauver, de sauvegarder et d'investir dans l'éducation une partie de la grande richesse du patrimoine immatériel africain ou, en tout cas, de contribuer à cet engagement sans appel.

**Dolores Álvarez**

Directrice de la Promotion et de l'Enseignement des langues de l'Union Latine



Andorra	Cuba	Honduras	República Dominicana
Angola	Ecuador	Italia	Republica Moldova
Bolivia	El Salvador	Moçambique	România
Brasil	España	Monaco	San Marino
Cabo Verde	Filipinas	Nicaragua	São Tomé e Príncipe
Chile	France	Panamá	Sénégal
Colombia	Guatemala	Paraguay	Timor-Leste
Costa Rica	Guinée-Bissau	Perú	Uruguay
Côte d'Ivoire	Haïti	Portugal	Venezuela

Observateurs permanents : Argentina, México, Ordine di Malta, Santa Sede.



## UNION LATINE

131 rue du Bac, 75007 Paris  
+33 1 45 49 60 60  
www.unilat.org